

PROJET EDUCATIF

DU CENTRE DE LOISIRS DE L'USJOIGNY

I LE TERRITOIRE :

Le centre de loisirs est organisé par l'association l'Union Sportive de Joigny. Il est situé sur la commune de Joigny dans l'Yonne.

La ville compte environ 9 503 habitants. La part des jeunes de moins de 14 ans représente 21% et les 17% de la population à entre 15 et 29 ans.

Depuis 2017, Joigny est classé Zone de revitalisation rurale par l'État et le quartier de la Madeleine en Quartier Prioritaire (les installations et le siège de l'association sont installés dans ce quartier).

Le service périscolaire est dorénavant organisé et géré par la municipalité de Joigny. En 2019, les aventuriers de l'association de la Madeleine, l'autre centre de loisirs basé sur la ville de Joigny, ont fermé leurs portes le 31 octobre mais la Mairie gère aussi son fonctionnement.

II LA STRUCTURE :

L'Union sportive de Joigny est un club omnisports fondé en 1942. Il est régi par la loi du 1^{er} juillet 1901. L'association est l'organisatrice du centre de loisirs sans hébergement pour des enfants de 7 à 16 ans pendant les vacances scolaires.

Le centre se déroule sur un lieu unique d'accueil (rue Pierre Hardy à Joigny).

III LES OBJECTIFS :

Les intentions éducatives qui seront mises en avant sont :

- Le respect,
- L'autonomie,
- La solidarité,
- L'ouverture.

IV LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

L'objectif principal sera de permettre à chaque enfant de passer un agréable moment et que chacun soit acteur de ses activités.

- Favoriser l'implication et la prise d'initiative,

- Favoriser le développement de l'autonomie des jeunes et des enfants dans le respect des besoins de chacun,
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées,
- Développer l'intégration d'enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap,
- Favoriser les liens intergénérationnels,
- Organiser des activités tout en évitant l'exclusion,
- Proposer des activités favorisant les échanges de savoirs.

V LES MOYENS, LES OUTILS :

L'équipe pédagogique est formée d'une directrice et d'animateurs qualifiés.

Le lieu d'accueil se situe à la salle omnisports mise à disposition gratuitement par la municipalité.

La structure d'accueil est indépendante dans son fonctionnement avec son propre matériel pédagogique.

Le centre propose diverses activités manuelles, culturelle, sportives et ludiques pendant les vacances scolaires. Toutes ces actions entraînent une évaluation par les enfants, les familles, des animateur du de la directrice.

V LES EVALUATIONS :

Elles permettront de savoir si les objectifs pédagogiques sont atteints, si les enfants s'épanouissent au sein de la structure d'accueil. Elles permettront aussi d'évaluer et de démontrer son importance aux différents partenaires.